



Département de la Mayenne
Arrondissement de Laval
Commune de BEAULIEU-SUR-LOUDON

N°2024-041

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
Séance du mardi 03 septembre 2024

Date de convocation : 29/08/2024
Date d'affichage 29/08/2024

L'an deux mil vingt-quatre le mardi 03 septembre à 20H30 le Conseil Municipal, légalement convoqué s'est réuni à la Mairie sous la présidence de Monsieur Anthony ROULLIER, Maire.

Nombre de conseillers : 14
Nombre de présents : 12
Nombre de votants : 14
Procurations : 2

Étaient présents : Madame Danielle GUILLERME-CAOUS, Monsieur Pascal LIVENAIS, Madame Florence CHASSÉ, Monsieur Nicolas GAZENGEL, Madame Anaïs LAUTRU, Monsieur Georges MARCOS, Monsieur Adrien SERRAND, Monsieur Fabrice RILBARD, Monsieur Antoine CORBEAU, Monsieur Sébastien BLUTEAU, Madame Isabelle POSELIANOFF ;

Étaient absents excusés :

Monsieur Bernard THIREAU a donné pouvoir à Madame Danielle GUILLERME-CAOUS
Monsieur David LECARPENTIER a donné pouvoir à Monsieur Anthony ROULLIER

Étaient absents non excusés :

Formant la majorité des membres en exercice, Monsieur Adrien SERRAND a été élu secrétaire de séance.

Subvention exceptionnelle au CEDARD

Une jeune habitante de notre Commune a réussi le concours national de la résistance et de la déportation.

La Commune a été sollicitée par le Comité d'entente des amis de résistants et déportés de la Mayenne (CEDARD 53) pour une demande de subvention exceptionnelle afin de participer au budget qui récompense les lauréats grâce à un voyage pédagogique de mémoire et de civisme de trois jours.

Il est proposé aux membres du conseil municipal d'attribuer la subvention d'un montant de 100 € au CEDARD.

La dépense afférente sera imputée au **chapitre 65 article 65748** du budget de la Commune.

Délibération adoptée après vote à main levée, par :

Pour : 14 voix
Contre : 0 voix
Abstention : 0 voix

Pour copie conforme,
A BEAULIEU-SUR-LOUDON, le 05 septembre 2024
Le Maire, Anthony ROULLIER